

RAPPORT PAYS SUR LE SOUTIEN A LA STATISTIQUE- CRESS BURUNDI, EDITION 2020-2025

Octobre 2023

Présentation de l'équipe de rédaction

- Direction générale de la publication :** **Nicolas NDAYISHIMIYE**
Directeur Général ai. de l'INSBU
- Superviseur :** **Jeanine NIYUKURI**
Directrice ai. du Département de la Coordination, de la Diffusion et de la Coopération
- Comité de rédaction :** **Merline NIMENYA**
Chef de la Cellule Méthodologies et Coordination Statistiques
Ambroise NIKWIBITANGA
Bonaventure NTAHIMPERA
Divine MUGISHA
Emmanuel SINGOYE

Table des matières

Présentation de l'équipe de rédaction.....	2
Table des matières	3
Liste des tableaux.....	4
Liste des Graphiques.....	4
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
AVANT PROPOS.....	7
RESUME EXECUTIF.....	8
INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE.....	10
I.1. Champs de l'Enquête CRESS.....	10
I.2. Sources de données.....	11
I.3. Financements visés	11
I.4. Activités statistiques couvertes	11
I.5. Couverture de l'exercice CRESS	12
I.6. Traitement et analyse des données de l'exercice CRESS	12
I.7. Validation des données	13
I.8. Organisation de l'exercice CRESS	13
CHAPITRE 2 : ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET CAPACITES DU SSN.....	14
2.1. Organisation et fonctionnement du SSN.....	14
2.2 Capacités du SSN	15
CHAPITRE 3 : FINANCEMENT DU SSN : PRINCIPAUX RESULTATS.....	17
3.1. Evaluation comparative des données CRESS	17
3.2. Structure statistique financé, type d'aide reçu et les projets passés, encours et futur	17
3.3. Cartographie des projets statistiques	17
3.4. Financements passés du SSN (Juillet 2020-Juin 2023)	19
3.4. Limites de l'enquête CRESS.....	22
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	23
ANNEXES.....	24

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de réponses au questionnaire de l'enquête CRESS	12
Tableau 2 : Effectif du personnel du SSN en 2023	15
Tableau 3 : Effectif des ressources matérielles du SSN en 2023.....	16
Tableau 4 : Répartition des sources financières par structure du SSN	16
Tableau 5 : Evolution du Taux de réponse de l'enquête CRESS.....	17
Tableau 6 : Répartition des financements futurs des partenaires au développement par secteur statistique	21

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Répartition des projets par source de financements 2020-2023 (en %)	18
Graphique 2: Concentration des projets par domaine statistique 2020-2023 (en%)	18
Graphique 3 : Evolution du financement passé du gouvernement alloué au SSN.....	19
Graphique 4 : Evolution du financement engagé par les PaD	20
Graphique 5: Proportion de fonds prévus du Gouvernement et des partenaires pour les activités du SSN	20
Graphique 6 : Proportion du montant prévu du SSN Juillet 2023-Juin 2025	21

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADS	: Adjoints Techniques de la Statistique
BAD	: Banque Africaine de Développement
BM	: Banque Mondiale
BRB	: Banque de la République du Burundi
CARE	: Cooperative for American Remittances to Europe
CFCIB	: Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi
CNIS	: Comité National de l'Information Statistique
CNPS	: Commission Nationale pour la Protection Sociale
CORDAID	: Catholic Organization for Relief and Development Aid
CRESS	: Country Report on Support to Statistics
CTIS	: Comité Technique de l'Information Statistique
DG	: Direction Générale
DSNIS	: Direction du Système National de l'Information Sanitaire
FAO	: Food and Agriculture Organization
FHI360	: Family Health International
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FM	: Fonds Mondial
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la population
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HCR	: Haut-Commissariat des Réfugiés
IGEBU	: Institut Géographique du Burundi
INSS	: Institut National de Sécurité Sociale
IOM	: International Organization for Migration
ISE	: Ingénieur Statisticien Economiste
INSBU	: Institut National de la Statistique du Burundi
UNICEF	: United Nations International Children's Emergency Fund
MSPLS	: Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida
OBEM	: Office Burundais de l'Emploi et de la Main d'œuvre
OBM	: Office Burundais des Mines
OBR	: Office Burundais des Recettes
ODR	: Office des Routes
ODD	: Objectifs de Développement Durable
ONPR	: Office National des Pensions et Risques Professionnels
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PAM	: Programme Alimentaire Mondiale
PAMUSAB	: Plateforme des Acteurs des Mutuelles de Santé au Burundi
PARIS21	: Partenariat Statistique au Service du Développement au XXI ^e siècle
PEV	: Programme Elargie de Vaccination
PNILP	: Programme National Intégré de Lutte contre le Paludisme
PNLS	: Programme National de Lutte contre le Sida
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations unies pour l'Environnement
PRONIANUT	: Programme National Intégré pour l'Alimentation et la Nutrition

PSI	: Population Service International
PSR	: Police de la Sécurité Routière
PAD	: Partenaires au Développement
PND	: Programme National de Développement
RNP	: Régie Nationale des Postes
SNDS	: Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SSN	: Système Statistique National
UE	: Union Européenne
Unesco	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

AVANT PROPOS

Le Burundi, à travers l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU), a réalisé son troisième Rapport National sur le Soutien Financier à la Statistique (CRESS) couvrant la période 2020-2025. Ce document, qui fait suite au rapport précédent couvrant la période 2016-2020, constitue une avancée significative dans l'analyse et la coordination des financements dédiés aux statistiques. Il vise à fournir des informations actualisées et détaillées pour orienter les politiques et les interventions dans ce domaine stratégique.

Le CRESS est bien plus qu'un simple rapport technique. Il représente un outil essentiel pour assurer une coordination efficace entre les différents acteurs, qu'il s'agisse du Gouvernement, des partenaires au développement (PaD) ou des institutions nationales de statistique. A travers ce document, le Burundi entend renforcer la mobilisation des ressources nécessaires pour le développement des statistiques officielles, un pilier fondamental pour accompagner les politiques publiques et les initiatives de développement.

L'analyse approfondie des financements permet de mieux cerner les besoins prioritaires et de renforcer le plaidoyer en faveur d'un appui accru des partenaires. Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la troisième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNS III) pour la période 2022-2026, qui a pour ambition de répondre aux défis posés par une demande croissante de données fiables et pertinentes. Les statistiques de qualité sont devenues incontournables pour concevoir, suivre et évaluer efficacement les projets et programmes de développement, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

Dans ce contexte, le rôle des statistiques est essentiel pour mesurer l'impact des politiques publiques, identifier les lacunes et orienter les décisions stratégiques. En mettant en lumière l'importance des financements dans ce secteur, le CRESS 2020-2025 offre un cadre analytique clair pour améliorer la qualité et la disponibilité des données statistiques au Burundi. Il s'agit d'un enjeu crucial pour répondre aux attentes des citoyens et des acteurs du développement.

Ainsi, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers le Gouvernement du Burundi, dont le soutien financier a permis la réalisation de ce rapport. Ce précieux engagement démontre une volonté ferme d'investir dans les infrastructures statistiques pour soutenir les ambitions de développement du pays. Je remercie également les structures du Système Statistique National (SSN), qui ont joué un rôle clé en fournissant des informations pertinentes et fiables, essentielles à l'élaboration de ce document.

Enfin, je tiens à saluer le dévouement de l'équipe du Département de la Coordination, de la Diffusion et de la Coopération de l'INSBU. Leur expertise et leur engagement ont été déterminants dans la réussite de ce projet. Nous espérons que ce rapport contribuera à inspirer de nouvelles actions pour renforcer le secteur statistique au Burundi. Nous restons ouverts à toutes les suggestions afin d'améliorer les prochaines éditions et de répondre encore mieux aux besoins en données statistiques.

LE DIRECTEUR GENERAL ai DE L'INSBU,

Nicolas NDAYISHIMIYE. –

RESUME EXECUTIF

Le troisième rapport CRESS du Burundi constitue une évaluation complète des dépenses liées au secteur de la statistique publique, intégrant les financements du gouvernement et des partenaires au développement (PaD). S'inspirant de la méthodologie PRESS de PARIS21, le Burundi a adapté ce cadre au contexte du pays pour collecter, analyser et valider les données financières et matérielles visant à optimiser le fonctionnement du Système Statistique National (SSN).

Le présent CRESS a ciblé 74 entités, dont 43 structures du SSN et 31 PaD, avec un taux de réponse global de 66,2 %. Deux types de questionnaires ont permis de recueillir les données financières internes et externes. L'équipe CRESS a appliqué un processus rigoureux incluant des validations auprès des parties prenantes pour garantir la fiabilité des informations. L'analyse a couvert deux périodes distinctes : juillet 2020 - juin 2023 pour les financements passés, et juillet 2023 - juin 2025 pour les engagements futurs.

Les principaux résultats montrent que le SSN, structuré autour de l'INSBU et des services statistiques sectoriels, fait face à des défis significatifs liés aux ressources humaines et matérielles. Alors que 61,5 % des statisticiens se trouvent à l'INSBU, une répartition déséquilibrée persiste. Par ailleurs, le matériel informatique et logistique, bien qu'en augmentation, reste insuffisant et parfois obsolète.

Les financements alloués à la statistique proviennent de trois sources principales : budget de l'État, les fonds propres et budget des PaD. Environ 7 % des ressources financières sont consacrées à la production statistique, un chiffre préoccupant au regard des besoins croissants. Les contributions des PaD ont soutenu plusieurs enquêtes d'envergure mais les engagements futurs restent difficiles à estimer avec précision.

L'exercice a analysé les budgets pour diverses activités statistiques, notamment les recensements, enquêtes, analyses de données et stratégies de gestion des instituts statistiques. Les lacunes identifiées permettront de mieux orienter les ressources et d'éviter les doublons dans les interventions.

Pour renforcer l'efficacité du SSN, il est essentiel :

- ✓ d'accroître les financements dédiés à la production statistique ;
- ✓ de recruter et former davantage de personnel statistique ;
- ✓ d'améliorer les infrastructures matérielles ;
- ✓ de renforcer la coordination entre les acteurs pour une gestion optimisée des ressources.

Ce rapport CRESS fournit ainsi une base stratégique essentielle pour soutenir la mise en œuvre de la SNDS-III (2022-2026) et renforcer les capacités du SSN en vue de répondre aux besoins croissants de données fiables pour le développement du Burundi.

INTRODUCTION

Lors du quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, tenu à Busan, en Corée du Sud, en 2011, PARIS21, en collaboration avec la Banque Mondiale, a proposé un plan d'action ambitieux pour orienter les activités statistiques des années à venir. Ce plan d'action repose sur trois objectifs principaux : (i) intégrer pleinement les statistiques dans les processus de prise de décision ; (ii) promouvoir un accès libre et ouvert aux données statistiques ; et (iii) accroître les ressources dédiées au développement des systèmes statistiques.

A l'image du plan d'action de Marrakech, celui de Busan souligne les rôles complémentaires des pays, des partenaires au développement bilatéraux et des organisations internationales. Il encourage une approche systémique et coordonnée du financement et du renforcement des capacités statistiques. Une aide alignée sur les besoins des pays en matière de renforcement des capacités est ainsi jugée plus efficace que des initiatives isolées de collecte de données ou d'assistance ad hoc proposées par les donateurs.

Au Burundi, la demande de données statistiques fiables est en constante augmentation pour guider la prise de décision dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement. Le Système Statistique National (SSN) est appelé à répondre à cette demande croissante, en fournissant des données essentielles pour la conception, le suivi et l'évaluation des initiatives de développement nationales telles que le Plan National de Développement (PND) de 2018-2027 et la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS III) de 2022-2026. En parallèle, il doit aussi répondre aux engagements internationaux du pays notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 afin de permettre au Burundi de devenir un pays émergent à l'horizon 2040 et un pays développé dans le cadre de l'Agenda 2060.

L'amélioration des systèmes statistiques nationaux joue un rôle crucial dans la production de données nécessaires non seulement au niveau national, mais également au niveau international. Par ailleurs, un système international d'aide à la statistique bien coordonné peut mieux guider et soutenir les activités statistiques des pays. Dans cette perspective, l'initiation des rapports pays sur le soutien à la statistique (Country Report on Support to Statistics – CRESS) s'avère être une démarche précieuse. Ces rapports permettent de mieux comprendre et mesurer les efforts consentis par les pays ainsi que par les mécanismes d'aide internationale, pour promouvoir les systèmes statistiques.

Ce troisième rapport CRESS du Burundi s'inscrit dans cet esprit. Il vise à fournir aux décideurs nationaux et aux partenaires au développement des informations détaillées sur les financements dédiés au SSN. Il constitue un outil stratégique pour renforcer la coordination, améliorer la mobilisation des ressources et soutenir durablement le développement des statistiques au Burundi.

Plus spécifiquement, le CRESS vise à :

- Renseigner sur le volume et les modalités de financement de la statistique ;
- Fournir des informations utiles pour améliorer la coordination des interventions en faveur de la statistique ;
- Identifier les besoins de financement y compris le renforcement des capacités ;
- Evaluer les financements provenant des PaD et ceux du gouvernement.

Ce document est articulé autour des axes suivants : (i) la méthodologie ; (ii) l'organisation, le fonctionnement et la capacité du SSN ; (iii) le financement du SSN : principaux résultats des activités statistiques ; (iv) les limites de l'enquête CRESS, les défis à relever et les leçons apprises ainsi que (v) la conclusion et les recommandations.

CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE

Le Burundi a élaboré son troisième rapport CRESS en s'appuyant sur les expériences récentes conduites par PARIS21 dans divers pays africains. Ce rapport constitue une évaluation complète des dépenses engagées dans le secteur de la statistique publique, couvrant à la fois les financements du Gouvernement et ceux apportés par les partenaires au développement (PaD). Inspirée de l'approche méthodologique utilisée par PARIS21 pour le Partner Report on Support to Statistics (PRESS), cette méthodologie a été adaptée au contexte spécifique du Burundi afin de répondre efficacement aux objectifs de l'enquête.

L'exercice CRESS a été mené au niveau national, avec pour ambition de collecter toutes les données relatives au financement du Système Statistique National (SSN). Une première étape essentielle a consisté à établir une liste exhaustive des producteurs et fournisseurs de données statistiques, ainsi que des PaD actifs dans le domaine. Cette étape a permis d'identifier l'ensemble des programmes, des projets et des financements en faveur des activités statistiques. Le personnel ressource chargé du suivi-évaluation a été mobilisé pour remplir les outils de collecte d'informations conçus à cet effet.

Deux types de questionnaires ont été développés pour capturer les données nécessaires :

- un questionnaire-pays, destiné à toutes les entités constituant le SSN, visant à collecter des informations sur les financements internes.
- un questionnaire-partenaires, adressé aux PaD, permettant de recenser les appuis financiers externes fournis au SSN.

Ces outils ont facilité la collecte de données quantitatives et qualitatives sur les financements alloués. Des séances de travail avec les structures ciblées ont été organisées pour améliorer le taux de réponse et garantir la qualité des informations recueillies. Grâce à ces échanges, il a été possible de résoudre les ambiguïtés et de valider progressivement les données collectées.

L'objectif ultime de cette enquête est de renforcer l'efficacité et la performance du SSN en optimisant la coordination et le partage des informations sur les interventions. En établissant un inventaire précis des appuis financiers, le rapport CRESS contribue à identifier les lacunes de financement qui pourraient freiner la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-III) pour la période 2022-2026. Il permet également de réduire les doublons dans les interventions et d'orienter les ressources de manière plus stratégique en faveur du développement statistique au Burundi.

En somme, cette méthodologie rigoureuse et participative garantit la production d'un rapport CRESS solide et fiable, offrant une base d'information essentielle pour soutenir les décisions stratégiques et promouvoir un SSN performant et résilient.

I.1. Champs de l'Enquête CRESS

La collecte des données pour le rapport CRESS s'est déroulée selon une approche double, ciblant à la fois les bénéficiaires et les donateurs. D'une part, les données ont été recueillies auprès des structures composant le Système Statistique National (SSN) et, d'autre part, auprès des Partenaires au Développement (PaD). Cette approche visait à garantir une vision globale et détaillée des financements en faveur de la statistique publique au Burundi.

L'équipe CRESS, composée de cadres de la Cellule Méthodologies et Coordination Statistiques, a opéré sous la supervision de la Directrice du Département de la Coordination, de la Diffusion et de

la Coopération et sous la coordination du Directeur Général par intérim de l'INSBU.
Cette équipe avait pour principale mission :

- Identifier de manière exhaustive des entités relevant du SSN ainsi que les partenaires de développement pour constituer la liste des structures concernées par cette enquête ;
- La transmission des questionnaires physiques aux structures et partenaires ciblés afin de collecter les informations nécessaires ;
- La récupération progressive des questionnaires dûment remplis après avoir s'assuré que toutes les questions ont été complétées de manière satisfaisante.

Cette méthodologie rigoureuse a permis de maximiser la qualité et l'exhaustivité des données collectées, tout en favorisant une collaboration efficace entre les différentes parties prenantes impliquées dans l'exercice CRESS.

I.2. Sources de données

Pour analyser les financements alloués au Système Statistique National (SSN), le rapport CRESS couvre deux périodes distinctes : passée et future. Pour le passé, les informations sur les financements alloués au SSN concernent la période de juillet 2020 à juin 2023 et Pour le futur, les informations collectées couvrent la période de juillet 2023 à juin 2025. Ces données sont collectées sur une base semestrielle, permettant une évaluation précise et continue des ressources financières mobilisées et prévues en faveur du SSN.

I.3. Financements visés

Les données collectées dans les secteurs statistiques ciblés portent sur les budgets alloués et/ou exécutés pour les projets et programmes actifs dans ces différents domaines statistiques du pays. En ce qui concerne les PaD, les informations recueillies incluent leurs engagements financiers, les montants effectivement décaissés ou versés (sous forme de dons, de prêts, etc.) en faveur des projets et programmes actifs. Cependant, il a souvent été difficile d'obtenir des estimations précises des financements futurs, tant de la part des PaD que du Gouvernement.

I.4. Activités statistiques couvertes

L'exercice CRESS s'intéresse au financement des activités statistiques suivantes :

- Statistiques générales, démographiques et sociales ;
- Statistiques économiques globales ;
- Statistiques économiques sectorielles ;
- Recensements et enquêtes ;
- Statistiques sur la Gouvernance, paix et Sécurité ;
- Collecte, traitement, diffusion et analyse de données ;
- Stratégie et management des instituts statistiques.

Les secteurs statistiques se répartissent selon l'ordre des projets financés de la manière suivante : les statistiques économiques sectorielles ; la collecte, traitement, diffusion et analyse des données ; les statistiques générales, démographiques et sociales ; la stratégie et management des instituts statistiques ; les recensement et enquêtes et ; les statistiques économiques globales.

I.5. Couverture de l'exercice CRESS

L'exercice CRESS du Burundi a couvert les opérations statistiques financées par l'Etat et ses PaD pour deux périodes distinctes : (i) le passé (de juillet 2020 à juin 2023) et le futur proche (de juillet 2023 à juin 2025).

Le financement des activités statistiques a été analysé à travers trois formes principales de soutien (i) l'assistance technique ; (ii) l'appui financier ; et (iii) l'appui logistique.

Pour évaluer le volume global des financements dédiés à la statistique, les contributions ont été classées selon trois principales sources:

- Budget de l'État : Incluant les ressources budgétaires affectées, les subventions, le Programme d'Investissement Public (PIP) et les emprunts publics ;
- Fonds propres : Ressources générées par les prestations fournies par les structures du SSN ;
- Partenaires au Développement : Comprenant les dons, subventions, aides budgétaires sectorielles ciblées et financements de projets spécifiques.

L'objectif de cet exercice était de : (i) identifier les dépenses mobilisées et effectivement réalisées pour les interventions financières, techniques ou matérielles durant la période de référence ; (ii) recueillir les engagements futurs des différentes parties prenantes pour mieux planifier les ressources nécessaires.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, l'enquête a couvert un total de 43 structures du SSN et 31 PaD. Le taux global de réponse a été de 66,22%, réparti comme suit : (i) 76,74% pour les structures du SSN et (ii) 51,61% pour les PaD.

Ces résultats témoignent d'une participation significative, bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires pour améliorer la collecte et la couverture des données auprès de tous les acteurs concernés.

Tableau 1 : Taux de réponses au questionnaire de l'enquête CRESS

Cible	Institutions enquêtées	Répondants	Taux de réponse
PAD	31	16	51,6
Structure du SSN	43	33	76,7
Total	74	49	66,2

Source :

I.6. Traitement et analyse des données de l'exercice CRESS

Avant la saisie des informations collectées, l'équipe CRESS a procédé à un nettoyage minutieux des données afin d'identifier et de corriger les éventuelles incohérences. Cette étape est cruciale pour garantir la fiabilité des données statistiques et la pertinence des analyses ultérieures.

Par la suite, une vérification approfondie de la qualité des données saisies a été effectuée. Cette démarche a permis de s'assurer que les informations provenant des structures du Système Statistique National (SSN) et des PaD ciblés étaient complètes et conformes aux exigences méthodologiques de l'enquête.

Une fois les données validées, l'équipe a procédé aux analyses nécessaires pour produire des tableaux statistiques détaillés. Ces tableaux ont permis de recenser de manière exhaustive les

financements alloués au SSN sur toute la période couverte par le rapport CRESS, à la fois pour les contributions passées et pour les engagements futurs.

Enfin, les résultats des analyses ont servi de base à la rédaction du rapport final. Ce document, qui synthétise les principaux constats et recommandations, a été mis à la disposition des usagers afin de soutenir les processus décisionnels et de renforcer la coordination des interventions en faveur de la statistique au Burundi.

I.7. Validation des données

Après l'analyse, les résultats de l'exercice CRESS sont validés par les structures statistiques et les PaD, fournisseurs de ces données. Enfin, la Cellule Méthodologies et Coordination Statistiques a fourni le document final pour la multiplication et publication sur le site web de l'INSBU afin de le mettre à la disposition des différents utilisateurs potentiels.

I.8. Organisation de l'exercice CRESS

L'équipe CRESS qui a été mise en place, avait pour mission : d'adapter la méthodologie CRESS proposée par Paris21 selon le contexte du Burundi et les outils de collecte des données ; de réaliser la collecte des données auprès des structures du SSN et des PaD ; de valider les questionnaires remplis ; de nettoyer et de constituer la base de données du CRESS ; d'éditer les tableaux statistiques et ; de contribuer activement à l'élaboration du rapport final de l'exercice CRESS.

CHAPITRE 2 : ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET CAPACITES DU SSN

Ce chapitre est consacré à l'analyse de l'organisation et du fonctionnement du SSN du Burundi. Il examine en détail les capacités de production des statistiques officielles, en mettant un accent particulier sur les ressources humaines et matérielles disponibles au sein des différentes structures composant le SSN. L'objectif est d'évaluer les moyens actuels du SSN pour répondre efficacement à la demande croissante de données fiables et de qualité, essentielles pour appuyer les processus de planification, de suivi et d'évaluation des politiques publiques et des programmes de développement.

2.1. Organisation et fonctionnement du SSN

Lors de l'exercice CRESS, édition 2023, une analyse approfondie de l'organisation et du fonctionnement du SSN a été réalisée. Cette analyse visait à présenter le cadre institutionnel du SSN ainsi qu'à évaluer les ressources, tant matérielles que financières, dont il dispose pour accomplir sa mission. Celle-ci inclut la production de statistiques officielles couvrant tous les domaines de la vie nationale ainsi que la formation de statisticiens et de démographes indispensables au renforcement des capacités du secteur statistique.

Ainsi, les cadres institutionnels du SSN comprend :

- La loi n°1/18 du 24 juillet 2023 portant modification de la loi n°1/08 du 20 mai 2021 portant modification de la loi n°1/17 du 25 septembre 2007 portant organisation du système statistique au Burundi ;
- le décret n°100/261 du 31 octobre 2013 portant institution du visa statistique et de l'avis d'éthique pour les enquêtes statistiques et recherches biomédicales et comportementales au Burundi ;
- le décret n°100/227 du 08 octobre 2014 portant cadre national d'assurance qualité des données (CNAQD) au Burundi ;
- le décret n°100/085 du 25 juillet 2018 portant cadre national de collecte, de diffusion, d'accès, d'archivage et de sécurisation des données et des micro-données ;
- le décret n°100/110 du 30 novembre 2020 portant institution de l'usage systématique des nomenclatures utilisées dans le système statistique national du Burundi ;
- le Décret N°100/152 du 16 novembre 2022 portant création, attributions, composition et règles de fonctionnement du Comité National de l'Information Statistique (CNIS) ;
- le Décret N°100/153 du 16 novembre 2022 portant création, attributions, composition et règles de fonctionnement de l'Autorité Statistique Nationale (Institut National de la Statistique du Burundi, INSBU en sigle).

En plus de ces textes, chaque service/cellule statistique ministériel possède un texte qui définit ses missions. Conformément à l'article 10 de la loi n°1/18 du 24 juillet 2023 portant modification de la loi n°1/08 du 20 mai 2021 portant modification de la loi n°1/17 du 25 septembre 2007 portant organisation du système statistique au Burundi, ce dernier est organisé comme il suit :

- ✓ le Comité National de l'Information Statistique (CNIS) chargé de proposer les orientations de politique générale en matière de développement de la statistique au Burundi et d'assurer la coordination nationale des activités menées dans ce domaine ;
- ✓ le Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) chargé d'apporter un appui technique au CNIS;
- ✓ l'Autorité statistique nationale (Institut National de la Statistique du Burundi-INSBU) assurant la coordination technique des activités du SSN, le secrétariat du CNIS et la présidence du CTIS ;

- ✓ les services chargés d'élaborer des données statistiques placés auprès des départements ministériels, des organismes publics et parapublics;
- ✓ les écoles et institutions nationales et les centres de formation statistique et démographique.

Il convient de souligner que le SSN du Burundi opère conformément aux principes énoncés dans la Charte africaine de la statistique, ratifiée par le Burundi en mai 2014.

2.2 Capacités du SSN

2.2.1. Ressources humaines

Lors de l'élaboration de la SNDS 2022-2026, le diagnostic du SSN a mis en évidence un défi majeur: l'insuffisance des ressources humaines, tant en quantité qu'en qualité. Ce manque de personnel qualifié compromet significativement la capacité du SSN à remplir efficacement sa mission de production de statistiques officielles fiables et de qualité.

L'analyse des données présentées dans le tableau ci-dessous révèle que 61,5 % des statisticiens et démographes sont concentrés au sein de l'INSBU. Cette concentration, bien qu'indicative de l'importance de l'INSBU dans le système statistique, souligne également un déséquilibre dans la répartition des ressources humaines au sein des autres structures du SSN.

Pour pallier à cette insuffisance et répondre à la demande croissante de données statistiques, des cellules ou services statistiques ont été créés au sein de tous les ministères. Bien que cette initiative soit un pas dans la bonne direction, elle reste insuffisante pour combler l'écart entre l'offre et la demande.

Ainsi, il est impératif d'investir dans le renforcement des capacités humaines à travers le recrutement, la formation et la spécialisation des professionnels de la statistique. Cela permettra d'améliorer non seulement la quantité mais aussi la qualité des productions statistiques, en vue de répondre aux besoins croissants des décideurs et des partenaires au développement.

Tableau 2 : Effectif du personnel du SSN en 2023

Profil		SSM	INSBU	SSN
Statisticiens/Démographes	ISE/Démographes et Assimilés	17	21	38
	ITS/Bac	15	31	46
	ADS	1	66	67
Non Statisticiens	Informaticiens	8	3	11
	Economistes	31	8	39
	Autres	438	63	501
TOTAL		510	192	702

Source : CRESS, 2022

2.2.2. Ressources matérielles

L'exercice CRESS a permis d'évaluer les ressources matérielles disponibles au sein du SSN. L'analyse a porté sur 14 institutions en plus de l'INSBU et les résultats montrent un niveau acceptable de matériel informatique ainsi qu'une dotation croissante de l'INSBU en outils modernes pour la collecte de données statistiques fiables. Il convient également de souligner que l'INSBU dispose de véhicules et de motos pour faciliter la collecte sur le terrain. Toutefois, bien que ces équipements soient un atout, leur nombre reste insuffisant et beaucoup nécessitent un remplacement ou une mise à niveau pour garantir leur efficacité et leur durabilité dans l'exécution des missions de collecte de données.

Tableau 3 : Effectif des ressources matérielles du SSN en 2023

Catégories	SSM	INSBU	SSN
Ordinateurs fixes	94	62	156
Ordinateurs portables	97	93	190
Tablettes et smartphones	80	334	414
Imprimantes	26	41	67
Photocopieurs	18	11	29
Scanners	14	5	19
Serveurs	4	2	6

Source : CRESS, 2022

2.2.3. Ressources financières

L'analyse des ressources financières révèle que 80% des institutions ayant répondu à la collecte disposent de ressources financières allouées à leurs activités. Pour certaines d'entre elles, les budgets ont connu une augmentation au fil des années, bien que ces financements demeurent insuffisants face à l'augmentation continue de la demande de données statistiques. En revanche, pour l'INSBU, les résultats montrent une tendance préoccupante de diminution des ressources financières au fil des années. De plus, environ seulement 7 % de ces ressources sont affectées à la production de statistiques, ce qui met en évidence un déséquilibre dans l'allocation des financements, limitant ainsi la capacité de l'INSBU à remplir efficacement sa mission de production statistique.

Tableau 4 : Répartition des sources financières par structure du SSN

Structures	Juillet2020- juin2021	Juillet2021- juin2022	Juillet2022- juin2023
ARCT	7 000 000	0	0
BRB	298 875 600	645 039 000	635 718 377
Commerce	10 000 000	10 000 000	10 000 000
EAC	0	25 000 000	35 000 000
Education	70 000 000	70 000 000	70 000 000
Energie	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Finance	0	0	0
Fonction Publique	10 000 000	12 000 000	32 000 000
Infrastructure	10 000 000	20 000 000	20 000 000
Intérieur	70 000 000	70 000 000	80 000 000
MAECD	10 000 000	15 931 843	15 931 843
Solidarité	36 000 000	56 000 000	56 000 000
OBR	0	0	0
Santé	5 217 397 800	6 224 884 918	6 518 944 238
INSBU	1 598 324 828	1 583 743 974	1 434 985 625
TOTAL	6 895 722 628	8 962 599 735	8 869 648 240

Source : CRESS, 2022

CHAPITRE 3 : FINANCEMENT DU SSN : PRINCIPAUX RESULTATS

Ce chapitre présente une analyse des financements alloués aux institutions du SSN ayant répondu à la collecte des données CRESS, couvrant la période de 2020 à juin 2023, ainsi que les financements prévus pour la période de juillet 2023 à juin 2025. L'objectif est de fournir une vue d'ensemble sur l'évolution des ressources financières affectées au SSN et d'évaluer la pertinence de ces financements par rapport aux besoins croissants du système statistique.

3.1. Evaluation comparative des données CRESS

L'effectif total des institutions enquêtées s'élève à 74, dont 43 institutions du SSN et 31 PaD. Le taux de réponse global a atteint 66,2% en 2022 contre 64,1% en 2020, montrant ainsi une légère amélioration. En ce qui concerne les PaD, le taux de réponse a connu une hausse en 2023 par rapport à l'édition précédente du CRESS. Toutefois, le taux de réponse des institutions du SSN a légèrement diminué en 2023, s'établissant à 76,7% contre 79,4% en 2020.

Tableau 5 : Evolution du Taux de réponse de l'enquête CRESS en %

Structure	Nombre d'institutions	Répondants	Taux de réponse 2023	Taux de réponse 2020
PAD	31	16	51,6	46,7
Structure du SSN	43	33	76,7	79,4
Total	74	49	66,2	64,1

Source : CRESS, 2022

3.2. Structure statistique financé, type d'aide reçu et les projets passés, encours et futur

Comme le montre le tableau 11 en annexe, au niveau central, l'INSBU a mené plusieurs enquêtes d'envergure nationale ou infranationale, financées par divers PaD. De leur côté, les services statistiques sectoriels ont également conduit plusieurs enquêtes, avec la DSNIS en tête des services ayant géré de nombreux projets, suivie par l'OBPE. Cependant, certains secteurs statistiques n'ont enregistré aucun financement, comme indiqué dans le même tableau.

En ce qui concerne les types de financements reçus, presque tous les secteurs statistiques ont bénéficié d'une aide technique et financière, qu'elle provienne du gouvernement ou des PaD, pour les activités statistiques menées entre 2020 et 2023, comme l'illustre le tableau 13 en annexe.

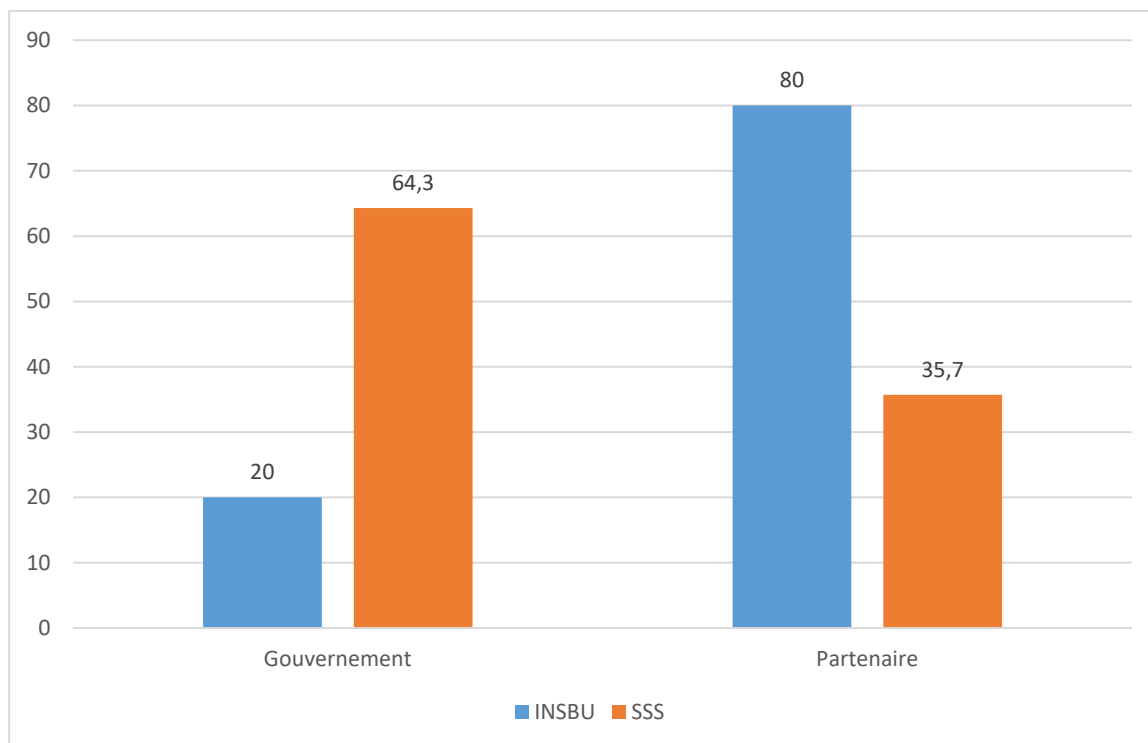
Les résultats du tableau 15 en annexe révèlent que le Ministère chargé de la solidarité est en tête, avec 6 projets en cours ou prévus, suivi par le Ministère en charge de la Défense Nationale avec 5 projets. Toutefois, certaines institutions du SSN ayant participé à la collecte d'informations pour cette enquête CRESS ne disposent d'aucun projet en cours ou à venir.

En ce qui concerne les PaD, CORDAID et ONU Femmes se distinguent en étant à l'origine respectivement de 7 et 6 projets de financement dans différents secteurs statistiques, comme indiqué dans le tableau 16 en annexe.

3.3. Cartographie des projets statistiques

Les PaD financent l'INSBU à hauteur de 80%, tandis que le Gouvernement contribue à hauteur de 20%. En revanche, le SSN reçoit principalement son financement du Gouvernement, qui représente 64,3% des fonds contre 35,7% fournis par les PaD.

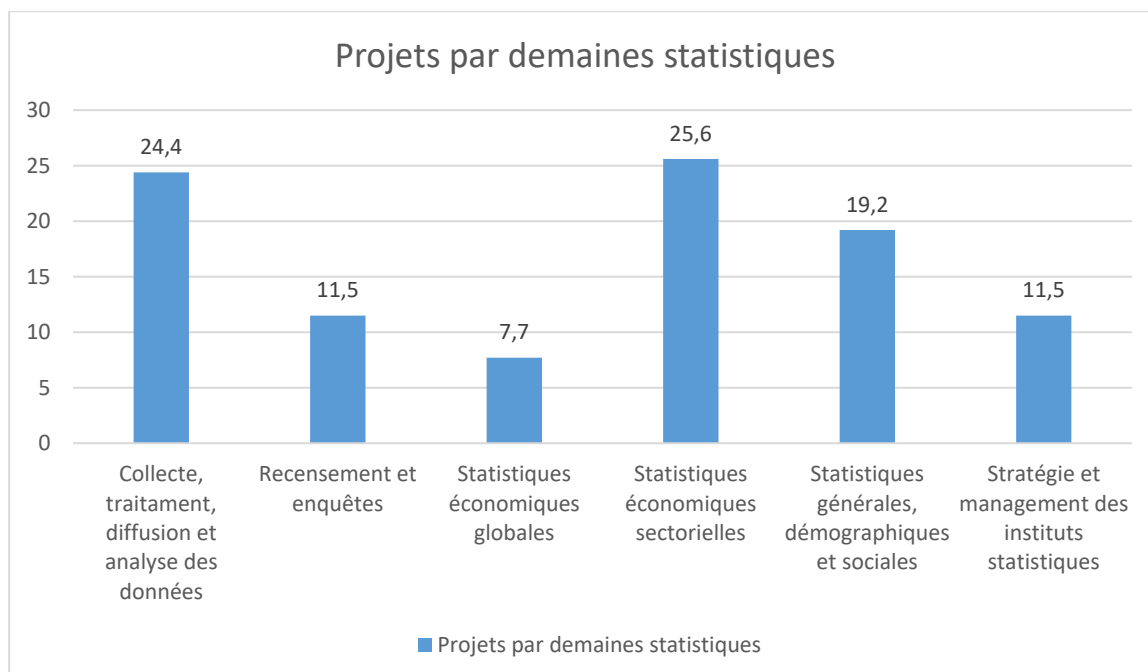
Graphique 1 : Répartition des projets par source de financements 2020-2023 (en %)



Source : CRESS 2022

Les domaines d'activités statistiques bénéficiant plus des projets pour la production des données statistiques sont respectivement : (i) les statistiques économiques sectorielles ; (ii) collecte, traitement, diffusion et analyse des données ; et (iii) statistiques générales, démographiques et sociales.

Graphique 2: Concentration des projets par domaine statistique 2020-2023 (en%)



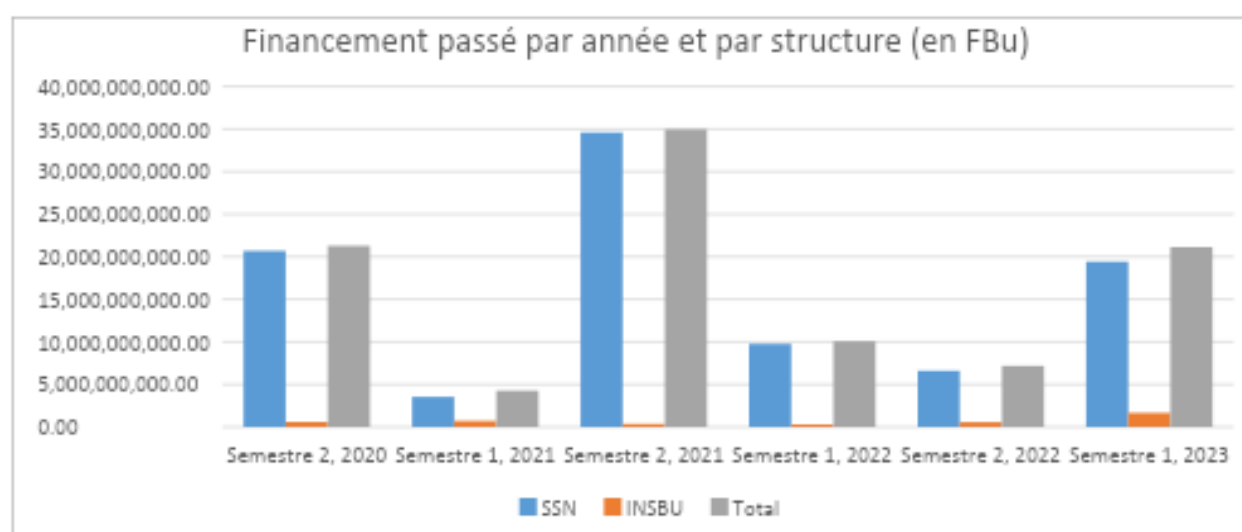
Source : CRESS 2022

3.4. Financements passés du SSN (Juillet 2020-Juin 2023)

3.4.1. Financements passés du Gouvernement

Le montant total du financement du SSN est passé de 20,7 milliards de franc burundais au second semestre 2020 et a régulièrement diminué au second semestre 2022 pour se situer à 6,6 milliards de franc burundais. Au niveau de l'INSBU aussi, le financement du gouvernement a diminué légèrement passant de 608,3 millions à 576,3 millions sur la même période.

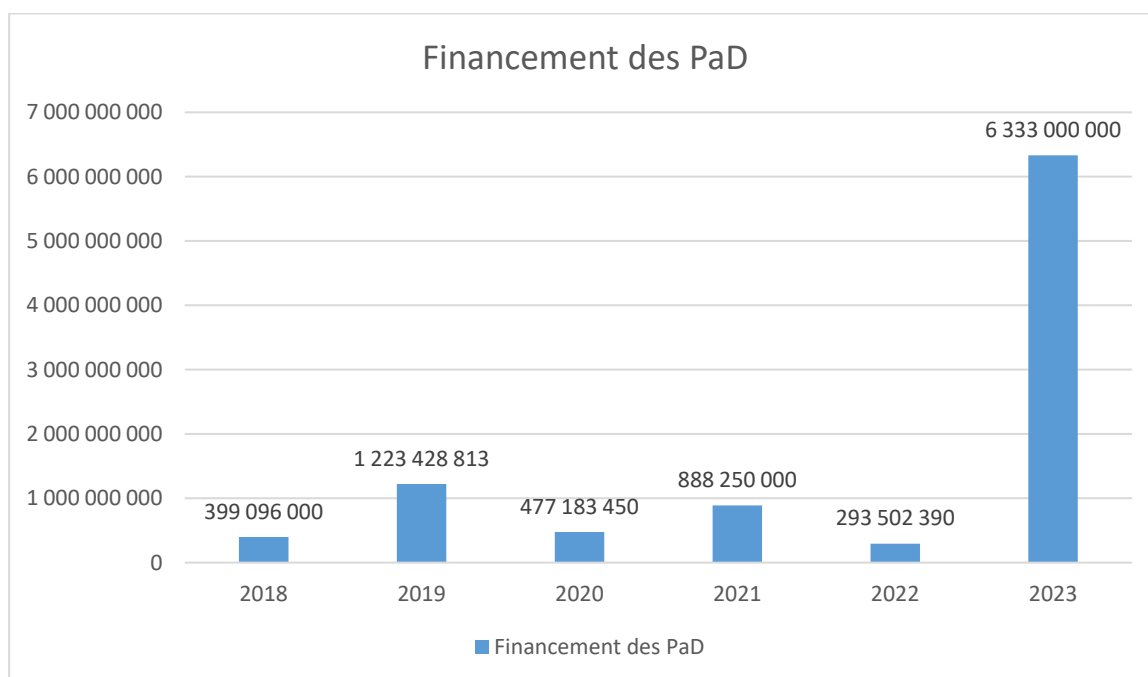
Graphique 3 : Evolution du financement passé du gouvernement alloué au SSN



3.4.2 Financements passés des partenaires au développement

Le montant des partenaires au développement engagé en 2020 s'élève à 477, 1 millions contre 6,3 milliards en 2023. Ce montant a beaucoup augmenté par rapport aux autres années antérieures.

Graphique 4 : Evolution du financement engagé par les PaD

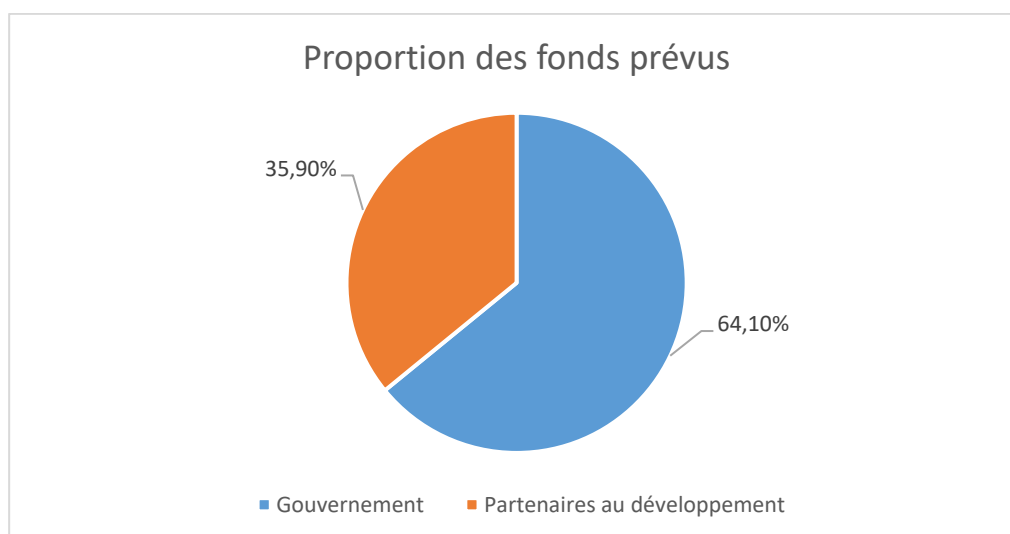


Source : CRESS 2022

3.4.3. Financement extérieur déclaré par les structures du SSN

Concernant le financement extérieur des structures du SSN, le Gouvernement a alloué 64,1% des fonds prévus tandis que les PaD ont contribué à hauteur de 35,9%. Ce financement montre une prédominance du Gouvernement dans le soutien financier du SSN. Les PaD, bien que présents, restent minoritaires dans l'allocation des ressources.

Graphique 5: Proportion de fonds prévus du Gouvernement et des partenaires pour les activités du SSN

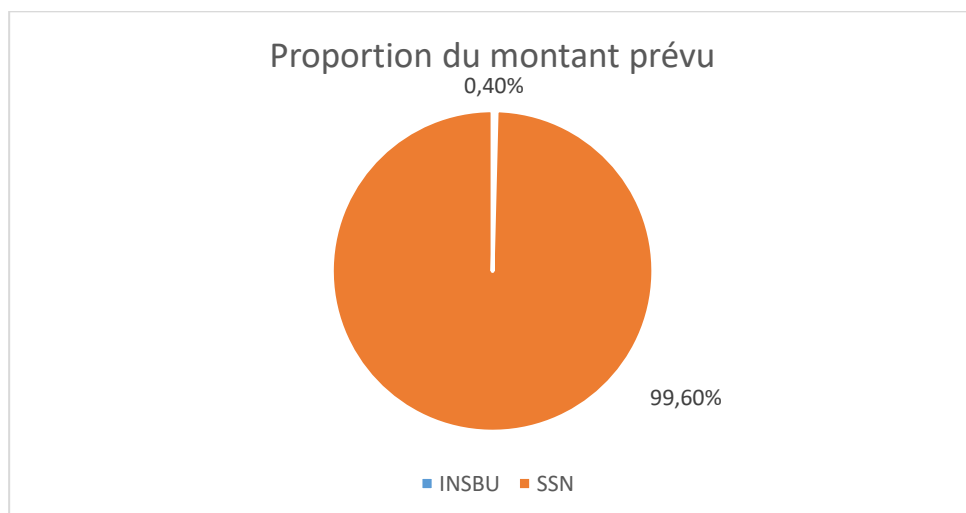


Source : CRESS, 2022

3.4.4. Financements futur du SSN Juillet 2023-Juin 2025

Les résultats du graphique ci-dessous montre que les montant prévus pour le SSN de juillet 2023 à juin 2025 s'élève à 99,6% contre 0,4% de l'INSBU. Au vu de ces résultats, les financements alloués aux activités de l'INSBU pour ces périodes en marge, sont très faible par rapport à toutes les structures du SSN.

Graphique 6 : Proportion du montant prévu du SSN Juillet 2023-Juin 2025



Source : CRESS, 2022

3.4.5. Financement futur des partenaires au développement

Le tableau ci-dessous montre le financement futur des PaD alloué au SSN pour le futur (entre juillet 2023 à juin 2025). Ainsi, le financement futur des PaD pour l'INSBU est de 571 millions en 2024 contre 762 millions en 2025.

Tableau 6 : Répartition des financements futurs des partenaires au développement par secteur statistique

Institution	Semestre2, 2023	Semestre1, 2024	Semestre2, 2024	Semestre1, 2025	Semestre2, 2025
IMF et Communautés	0	401 387 502	0	0	0
MinInterieur	0	606 765 912	606 765 912	612 377 638	612 377 638
INSBU	590 550 000	381 000 000	190 500 000	381 000 000	381 000 000
INSBU, IGEBU et CRB	83 850 000	57 150 000	0	0	0
IRRI-Burundi	711 556 080	4 454 319 716	0	0	191 146 519
MINEAGRIE	95 250 000	114 300 000	0	0	0
MINEAGRIE	95 250 000	95 250 000	95 250 000	95 250 000	95 250 000
MINEAGRIE /INSBU	104 775 000	0	0	0	0
MinEduc	768 625 000	580 402 234	580 402 234	631 914 426	631 914 426
Mini Santé	0	0	0	1 189 500 000	0

Institution	Semestre2, 2023	Semestre1, 2024	Semestre2, 2024	Semestre1, 2025	Semestre2, 2025
Ministère de l'intérieur	1 157 287 500	0	0	0	0
MSPLS	0	4 736 550 090	4 736 550 090	0	494 257
PAM et partenaire avec projet de transferts monétaires-GTTM	95 250 000	95 250 000	95 250 000	95 250 000	95 250 000
(vide)	0	1 099 727 904	1 099 730 146	0	1 108 124 194
Total général	3 702 393 580	122 622 103 358	7 404 448 382	3 005 292 064	3 115 557 034

Source : CRESS, 2022

3.4. Limites de l'enquête CRESS

Pour cette enquête CRESSIII édition 2023, les défis et les leçons suivants méritent d'être relevés :

- Perte du Questionnaire par l'enquêté au cours de la collecte ;
- Remplissage du questionnaire à moitié entraînant la collecte des données incomplètes ;
- Non réponse du questionnaire papier ou électronique ;
- Non-respect des délais de remise du questionnaire rempli
- Couverture non exhaustive des Partenaires au Développement et celle du Gouvernement (certains PaD ne financent pas encore le SSN).).

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'objectif ultime de l'exercice CRESS édition 2023 est de dresser un état des lieux afin d'accroître le volume des financements et d'optimiser leur allocation en faveur d'un SSN mieux équipé et plus performant qu'actuellement. Plus spécifiquement, il s'agit de recueillir des données sur les financements alloués aux statistiques, afin de soutenir le plaidoyer auprès du Gouvernement et des Partenaires. Les taux de réponse obtenus dans le cadre de cet exercice sont de 76,74% pour le SSN et de 51,61% pour les PaD, contre respectivement 79,4% et 46,7% lors de l'exercice CRESS 2022.

Les résultats de cet exercice CRESS (2020-2025) pour la période 2018-2023 révèlent que les engagements financiers du Gouvernement et des PaD pour le financement du SSN varient d'année en année. Plus précisément, la part du financement provenant du Gouvernement pour les structures du SSN ayant répondu à cette collecte est de 64,1%, contre 35,9% en provenance des PaD, sur la période allant de juillet 2020 à juin 2023. En ce qui concerne le financement futur du SSN, de juillet 2023 à juin 2025, l'INSBU représente environ 0,4% du montant total prévu.

Durant la période 2020-2023, l'INSBU a reçu 20% de son financement du Gouvernement et 80% des PaD. Parallèlement, les structures statistiques sectorielles ont bénéficié de 64,3% de financement gouvernemental contre 35,7% en provenance des PaD. Ces financements sont principalement concentrés sur quatre domaines statistiques à savoir : les statistiques économiques sectorielles (25,6%) ; la collecte, le traitement, la diffusion et l'analyse des données (24,4%) ; les statistiques générales, démographiques et sociales (19,2%) ; et enfin, les recensements, enquêtes, stratégies et management des instituts statistiques, chacun représentant 11,5%. Les statistiques économiques globales représentent quant à elles 7,7%.

En conclusion, bien que des progrès notables aient été réalisés, des efforts considérables demeurent nécessaires pour garantir un financement adéquat et durable pour le développement des statistiques au sein de toutes les structures du SSN.

A l'issue de cet exercice CRESS 2020-2025, les recommandations suivantes sont formulées :

➤ **Au Gouvernement :**

- Instruire la tenue des sessions régulières des séances d'échange avec les PAD et Gouvernement, gage d'un levier important de plaidoyer et de mobilisation de ressources en faveur du SSN ;
- redynamiser le Groupe de Partenaires pour le développement de la statistique en vue d'accroître leur soutien au SSN ;
- veiller à l'amélioration des décaissements des ressources budgétaires pour financer les activités statistiques ;
- doter le SSN des professionnels de la statistique, de lignes budgétaires propres pour celles qui n'en disposent pas et renforcer leur capacité.

➤ **A l'INSBU :**

- redynamiser le Comité National de l'Information de la Statistique, important levier de mobilisation de financements pour la statistique ;
- mettre en place un dispositif de suivi des recommandations des rapports CRESS.

➤ **Aux Services Statistiques Sectoriels (SSS) :**

- Se doter d'outils qui centraliseront les informations utiles pour les exercices CRESS futurs ;
- Capitaliser les expériences acquises et veiller à préparer les données pour les exercices CRESS futurs.

ANNEXES

a) Institutions financées par secteur statistique

Tableau 11 : Répartition des institutions avec un financement de la statistique

Institution	Secteur statistique financé
PNLS	Aucun secteur
PRONIANUT	Santé, Tourisme, Renseignement des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)/ODD
PNSR	Administration et aménagement du territoire
Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, Direction Générale du Tourisme	Pas de secteur financé
DSNIS	Administration et aménagement du territoire, Entreposage de données, sortie de bases de données, les sites Web et d'autres utilisations des TIC, Renseignement des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)/ODD
Ministère ayant en charge des Finances	Emploi, marché du travail et revenus, Prix, indice des prix, Recensements de population/logement; registres de la population, des logements et des bâtiments
INSBU	Revenus et consommation, conditions de vie, pauvreté, Programmes statistiques dans le cadre de la SNDS, Metadata, Balance des paiements, Pauvreté, Statistiques macroéconomiques, Traitement et Vérification et couplage des données
OBPE	Recensements de population/logement; registres de la population et des logements et des Administration et aménagement du territoire du territoire, et environnement, Programmes statistiques, définition des priorités, relations avec les usagers et les répondants Environnement et développement durable,
Ministère en charge de communication de Communication	Renseignement des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)/ODD
Ministère en charge de Communication	Technologie de l'information et de la communication (TIC) et médias
ARCT	Technologie de l'information et de la communication (TIC) et médias
ONPR	Diffusion, marketing et promotion de la culture statistique et Ressources humaines et formation
Ministère en charge de la solidarité	
Ministère en charge du Commerce	Balance des paiements, Tourisme et Cadres de qualité et exercice d'évaluation et Transport
OBR	Analyse des données, Transport Science, technologie et innovation,
Ministère de l'éducation nationale et de la Recherche Scientifique	Education, Autres sources administratives et non-observées et Analyse des données

Institution	Secteur statistique financé
Ministère Des Infrastructures, de L'Équipement et des Logements Sociaux	Administration et aménagement du territoire, Transport, Secteur de la construction
OBUHA	Environnement et développement durable, Enquêtes des logements, Administration et aménagement du territoire
Office Burundais de l'Emploi et de la Main d'œuvre	Aucun secteur

b) Structures du système statistique financée par les PAD

Tableau 12 : Répartition des secteurs statistiques bénéficiant le financement des PaD

PaD	Secteurs statistiques
OCHA	Aucun secteur d'intervention
FNUAP	Santé, Démographie, Population et migrations, Recensements de population / logement ; registres de la population, des logements et des bâtiments et Entreposage de données, sortie de bases de données, les sites Web et d'autres utilisations des TIC
ONUFemmes	Emploi, marché du travail et revenus et Technologie de l'infos et communication et Médias
OIM	Renseignement des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)/ODD, Traitement et Analyse des données
PAM	Environnement et développement durable
UNICEF	-
CORDAID	Santé, Education, Etat de droit, Gouvernance démocratique, Protection sociale, Intégrité et transparence et Liberté d'expression
IRRI	Agriculture, sylviculture, pêche
FHI360	Analyse des données, Ressources humaines et formation et Entreposage de données, sortie de bases de données, sites web et autres utilisation des TICs
FHI360	Analyse des données, Entreposage de données, sortie de bases de données, sites web et autres utilisation des TICs

c) Aide reçue par les structures statistiques nationales

Tableau 13: Répartition du type d'aide reçu selon le secteur statistique

Institutions	Type aide reçu par secteur statistique
PRONIANUT	Financier
PNILP	Financier et Assistance technique
PNSR	Non-Financier
DSNIS	Financier et Assistance technique
Ministère en charge de Défense	-
Ministère en charge des Finances	Assistance technique
INSBU	Financier
OBPE	Financier
Ministère en charge de la communication	Financier
ARCT	Financier
ONPR	
Ministère en charge Commerce	Non-Financier et Assistance technique
Ministère en charge de l'Éducation Nationale	Financier et Assistance technique
Ministère en charge des infrastructures	Financier et Assistance technique

Institutions	Type aide reçu par secteur statistique
OBUHA	Financier
OBEM	Non-Financier

d) Aide donné par les PAD aux structures statistique nationale

Tableau 14 : Répartition d'aide donné par les PAD aux structures statistique nationale

PaD	Secteurs statistiques
OCHA	Aucun secteur d'intervention
FNUAP	Santé, Démographie, Population et migrations, Recensements de population / logement ; registres de la population, des logements et des bâtiments et Entreposage de données, sortie de bases de données, les sites Web et d'autres utilisations des TIC
ONUFemmes	Emploi, marché du travail et revenus et Technologie de l'infos et communication et Médias
OIM	Renseignement des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)/ODD, Traitement et Analyse des données
PAM	Environnement et développement durable
UNICEF	-
CORDAID	Santé, Education, Etat de droit, Gouvernance démocratique, Protection sociale, Intégrité et transparence et Liberté d'expression
IRRI	Agriculture, sylviculture, pêche
FHI360	Analyse des données, Ressources humaines et formation et Entreposage de données, sortie de bases de données, sites web et autres utilisation des TICs
FHI360	Analyse des données, Entreposage de données, sortie de bases de données, sites web et autres utilisation des TICs
UNESCO	Education

e) Projets passés et encours/futur du SSN

Tableau 15: Effectif des projets et programmes passés et encours/futur des structures statistiques nationales

Secteurs statistiques	Nombre de projet/programme passé	Nombre de projet/programme en cours et futur
PNLS	0	0
PRONIANUT		
PNILP	0	0
DSNIS	3	1
Ministère en charge de Défense	0	5
Ministère en charge de Finances	1	1
OBPE	4	3
Ministère en charge de la Communication	4	1

Secteurs statistiques	Nombre de projet/programme passé	Nombre de projet/programme en cours et futur
ARCT	1	0
OTB	0	0
MFP	0	0
ODECA	0	0
BRB		
Ministère en charge des Affaires Etrangères		
ONPR	6	3
Ministère en charge de la Solidarité	1	6
Ministère en charge du Commerce	1	2
Ministère en charge de l'Education Nationale	1	0
Ministère en charge de la Fonction Publique	0	1
Ministère en charge des infrastructures	2	2
Ministère en charge des Affaires de la Communauté Est Africaine	0	0
OBUHA	1	2

f) Projets passés et encours/futur des Partenaires au Développement pour le SSN

Tableau 16 : Effectif des projets en passé, en cours et futur financés par les PAD

Nom du partenaire technique ou financier	Nombre de projets/programmes passés (de janvier 2021 à juin 2023)	Nombre de projets/programmes en cours et futur (de juillet 2023 à décembre 2025)
OCHA		
FNUAP	1	1
ONUFemmes	3	3
OIM	1	1
PAM	6	7
UNICEF	-	-
CORDAID	6	6
IRRI	3	3
FHI	3	1
UNESCO	1	1
PNUD	2	2

Classification des secteurs statistiques Pays

1.	Statistiques générales, démographiques et sociales
1.01	Administration et aménagement du territoire
1.02	Climatologie
1.03	Démographie, Population et migrations
1.04	Emploi, marché du travail et revenus
1.05	Education
1.06	Santé
1.07	Consommation et conditions de vie
1.08	Pauvreté
1.09	Genre et groupes de population spéciaux
1.10	Protection sociale
1.11	Justice
1.12	Activités communautaires politiques et autres
2.	Statistiques économiques globales
2.01	Statistiques macroéconomiques
2.02	Statistiques des entreprises
2.03	Finances publiques, statistiques budgétaires et statistiques de la dette
2.04	Balance des paiements
2.05	Monnaie et crédit
2.06	Prix, indice des prix
2.07	Comptabilité National
2.08	Conjoncture et commerce extérieur
3.	Statistiques économiques sectorielles
3.01	Agriculture, sylviculture, pêche
3.02	Environnement et développement durable
3.03	Énergie
3.04	Transport
3.05	Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) et média
3.06	Industries minières et manufacturières
3.07	Secteur de la construction
3.08	Tourisme
3.09	Science, technologie et innovation
3.10	Banques, assurances, statistiques financières
3.12	Art, culture, jeunesse et sport
4.	Recensements et enquêtes
4.01	Métadonnées et Microdonnées
4.02	Classification
4.03	Recensements de population / logement ; registres de la population, des logements et des bâtiments
4.	Recensements et enquêtes
4.04	Recensement, registres et enquêtes agricoles

4.05	Enquêtes des logements
4.06	Registres et Enquêtes des entreprises
4.07	Autres sources administratives et non-observées
4.08	Vérification et couplage des données
5.	Collecte, traitement, diffusion et analyse de données
5.01	Entreposage de données, sortie de bases de données, sites Web et autres utilisations des TIC
5.02	Renseignement des indicateurs relatifs aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
5.03	Diffusion, marketing et promotion de la culture statistique
5.04	Confidentialité statistique et protection des dénonciateurs
5.05	Traitement
5.06	Analyse des données
6.	Stratégie et management des instituts statistiques
6.01	Cadres et principes institutionnels, rôle des statistiques officielles; loi statistique et autres instruments juridiques
6.02	Programmes statistiques, définition des priorités, relations avec les usagers et les répondants
6.03	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) et Stratégie Sectorielle de Développement de la Statistique (SSDS)
6.04	Autres programmes statistiques, définition des priorités, relations avec les usagers et les répondants (à préciser)
6.05	Cadres de qualité et exercice d'évaluation
6.06	Ressources humaines et formation
6.07	Ressources technologiques (y compris les normes pour l'échange de données électroniques et le partage des données)
6.08	Coordination des travaux statistiques internationaux
6.09	Coopération technique et programmes de renforcement des capacités
7.	Statistiques sur la Gouvernance, paix et Sécurité
7.01	Droits de l'homme
7.02	Etat de droit
7.03	Gouvernance démocratique
7.04	Intégrité et transparence
7.05	Force de l'ordre
7.06	Criminalité
7.07	Conflits
7.08	Sécurité collective
7.09	Liberté d'expression

Classification des secteurs statistiques Partenaires au Développement

1.	Statistiques générales, démographiques et sociales
1.01	Administration et aménagement du territoire
1.02	Climatologie
1.03	Démographie, Population et migrations
1.04	Emploi, marché du travail et revenus
1.05	Education
1.06	Santé
1.07	Consommation et conditions de vie
1.08	Pauvreté
1.09	Genre et groupes de population spéciaux
1.10	Protection sociale
1.11	Justice
1.12	Activités communautaires politiques et autres
2.	Statistiques économiques globales
2.01	Statistiques macroéconomiques
2.02	Statistiques des entreprises
2.03	Finances publiques, statistiques budgétaires et statistiques de la dette
2.04	Balance des paiements
2.05	Monnaie et crédit
2.06	Prix, indice des prix
2.07	Comptabilité National
2.08	Conjoncture et commerce extérieur
3.	Statistiques économiques sectorielles
3.01	Agriculture, sylviculture, pêche
3.02	Environnement et développement durable
3.03	Énergie
3.04	Transport
3.05	Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) et média
3.06	Industries minières et manufacturières
3.07	Secteur de la construction
3.08	Tourisme
3.09	Science, technologie et innovation
3.10	Banques, assurances, statistiques financières
3.12	Art, culture, jeunesse et sport
4.	Statistiques sur la Gouvernance, paix et Sécurité
4.01	Droits de l'homme
4.02	Etat de droit
4.03	Gouvernance démocratique
4.04	Intégrité et transparence
4.	Statistiques sur la Gouvernance, paix et Sécurité

4.05	Force de l'ordre
4.06	Criminalité
4.07	Conflits
4.08	Sécurité collective
4.09	Liberté d'expression
5.	Recensements et enquêtes
5.01	Métadonnées et Microdonnées
5.02	Classification
5.03	Recensements de population / logement ; registres de la population, des logements et des bâtiments
5.04	Recensement, registres et enquêtes agricoles
5.05	Enquêtes des logements
5.06	Registres et Enquêtes des entreprises
5.07	Autres sources administratives et non-observées
5.08	Vérification et couplage des données
6.	Collecte, traitement, diffusion et analyse de données
6.01	Entreposage de données, sortie de bases de données, sites Web et autres utilisations des TIC
6.02	Renseignement des indicateurs relatifs aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
6.03	Diffusion, marketing et promotion de la culture statistique
6.04	Confidentialité statistique et protection des dénonciateurs
6.05	Traitement
6.06	Analyse des données
7.	Stratégie et management des instituts statistiques
7.01	Cadres et principes institutionnels, rôle des statistiques officielles; loi statistique et autres instruments juridiques
7.02	Programmes statistiques, définition des priorités, relations avec les usagers et les répondants
7.03	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) et Stratégie Sectorielle de Développement de la Statistique (SSDS)
7.04	Autres programmes statistiques, définition des priorités, relations avec les usagers et les répondants (à préciser)
7.05	Cadres de qualité et exercice d'évaluation
7.06	Ressources humaines et formation
7.07	Ressources technologiques (y compris les normes pour l'échange de données électroniques et le partage des données)
7.08	Coordination des travaux statistiques internationaux
7.09	Coopération technique et programmes de renforcement des capacités